L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureau: 75 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS

VENDREDI, 30 SEPTEMBRE 1892.

Bonne rencontre.

Nous avons eu le plaisir de rencontrer notre excellent ami le colonel Léon J. Fremaux, ingénieur civil d'une habileté mille fois prouvée, et dominateur d'esprit aussi, dont nous connaissons de fort spirituelles coq-à-l'âne.

Les tristes évolutions de la politique ont fait perdre au colonel Frémaux un emploi d'ingénieur public qu'il remplissait avec distinction et depuis bien des années.

Nous avons toujours fort regretté qu'il n'ait été ainsi atteint; néanmoins ce regret s'atténue de la conviction que nous avons que des travaux importants ne peuvent manquer, de venir à un homme de son mérite.

Soirée théâtrale.

Le Club de la Démocratie Française a gracieusement mis son local, 102 rue de Chartres, entre les rues St-Louis et Conti, à la disposition de M. E. Thomassin, artiste qui a appartenu à diverses scènes parisiennes et que les hasards de la vie à la comédienne ont amené ici.

Qui dit comédien, ne dit pas précisément milliardaire et le bénéficiaire dont nous nous occupons en ce moment, a grand besoin que le public réponde à son appel. Par une série de circonstances que nous n'avons point à énumérer ici il est à bout de ressources, et se trouve en un pays étranger, sans amis, et presque sans connaissances, sans relations.

Le Club de la Démocratie Française appréciant cette triste position a voulu lui être utile en lui donnant sa salle et nous vou ons espérer que la colonie française fera comme lui et voudra être bien représentée à cette soirée. Elle fera une bonne action, en même temps qu'elle se donnera un plaisir.

En effet cette soirée fixée à après demain dimanche 2 octobre se recommande par un programme qui a son prix.

On y reverra un vaudeville de Lambert Thibout souvent applaudi ici: *Un mari dans du coton*, qui a la valeur d'une fine comédie; avec cet acte, *La Grève des Forgerons*, de Coppée et du meilleur, dit par M. Thomassin; des chansonnettes, des monologues dits "fin de siècle," ce que par parenthèse, nous comprenons peu, mais enfin, monologues amusants, qu'ils soient ou non fin de siècle, ce qui vous importe peu, supposons nous.

Il y aura aussi *L'Enfant de la Balle*, autre page de M. Coppée, d'un bon mouvement, d'un vif coloris.

Cette représentation aura aussi sa partie musicale, mais les détails de celle-ci ne nous sont point parvenus.

Le prix d'entrée est de 50 cents et chaque billet donne au porteur une chance dans la tombola d'un tableau, une peinture à l'huile.

On peut se procurer ces billets chez M. E. Thomassin, 40 rue Toulouse, et dans les principaux magasins de la rue Royale.

Nous le redisons, le bénéficiaire qui a sa valeur artistique, est digne de tout intérêt, et nous aimons à penser qu'il a raison de compter sur ses compatriotes et aussi sur la population louisianaise, pour l'aider à sortir d'une position vraiment pénible.

Même un demi-résultat pécuniaire lui serait un grand bienfait.

La soirée commencera à huit heures.

Théâtre St-Charles.

Les théâtres de Mme Bidwell, déploient, l'un et l'autre, une égale ardeur dans la course qu'ils tirent; si bien qu'on peut dire que tous deux arrivent bons premiers.

Notre voisin, pour le St-Charles, à la fin de la seconde semaine, et, sans qu'il ait été fait aucun étalage pompeux d'affiches: sans qu'on ait battu la grosse caisse de la réclame, c'est, chaque soir, chaque matinée, salle fort joliment garnie.

Il en est ainsi parce que notre public est très gourmand de spectacles; et aussi parce que troupes et pièces ont jusqu'ici été de son goût. Donc le succès de la comédie-vaudeville: *Grimes' Cellar Door* se poursuit, et comme les amateurs du théâtre sont légion à la Nouvelle-Orléans, il est présumable que la soirée d'aujourd'hui et celle de demain contribueront à élever encore la moyenne de la recette. Ce sont là, avec la matinée du samedi, les trois dernières représentations de cette troupe.

Dimanche prochain elle fera place à une nouvelle compagnie, en vogue également, et qui jouera *The midnight alarm*, pièce pour laquelle on a peint expressément tout un jeu de décors.

Académie de Musique.

Trois représentations encore: ce soir et demain en matinée et en soirée, de la comédie si populaire: *The Colonel*. Ici et partout, c'est là une reprise toujours heureuse. Il ne pouvait en être autrement cette fois, puisque cette reprise était confiée à une compagnie formée de sujets favorablement accueillis partout et qui, depuis quelque temps déjà, exploitait cet ouvrage, sans que la popularité en fléchisse.

Le début de la saison a donc été heureux; on peut dire qu'il a battu le rappel des habitués de la maison et que la plupart ont déjà repris le chemin de l'Académie de Musique.

Le spectacle annoncé pour la semaine prochaine ne pourra que les maintenir dans cette voie; en effet l'affiche porte une autre reprise des plus aimées aussi; de *Secrétaire Intime*, *The Private Secretary*, la pièce qui a conquis à son auteur, M. William Gillette, une place élevée dans la littérature dramatique américaine.

Cette comédie sera jouée par une troupe que M. Edwin Travers a formée avec le plus grand soin et la compétence d'un homme de théâtre.

Le contrôle est ouvert pour la location des places. Cette compagnie débutera après demain.

La Poupée Modèle.

Encore un charmant numéro de cette charmante publication, dont les bureaux situés 48 rue Vivienne sont connus de tout Paris.

Tout Paris, disons-nous bien, car les délicieux ont eu la bonne pensée de mettre leur Revue à la portée de toutes les bourses: 7 francs par an à Paris et 11 francs pour les pays faisant partie de l'Union postale.

Or cette brochure, à la couverture rose et d'un aspect si engageant, paraît le 15 de chaque mois, est un grand in 8o de 24 pages auxquelles s'ajoutent des illustrations dans le texte et hors du texte; des modèles de broderies, de travaux d'aiguilles, des gravures de modes, de la musique et des annexes de toutes sortes.

Le numéro du 15 septembre se compose ainsi: *Les aventures d'un moineau racontées par lui-même*, par Nodilia; *Concours amusant: L'Arpa*, par Marie Th.; *Explication des travaux d'aiguille*, par la Vieille Poupée; *Explication du Tableau parlant*, par A. Carpentier; *Devinettes de septembre; Explication des devinettes d'août; Recettes pour potiers ou étuistes; Un conseil par mois; Explication des dessins.*

Ces annexes se composent d'une planche rose; de deux planches de cartonnage et d'un morceau de musique: *Le Moulin*, paroles et musique d'Augusta Cooper.

Etat Trimestriel
—DE LA—

Banque des Citoyens
De la Louisiane,

DÉPARTEMENT DE BANQUE,

A la clôture des affaires, le 21 juillet 1892.

ACTIF.

Propriété foncière	$135,322 50	
Dette et actions	39,734 62	
Dettes suspendues	54,310 82	
Prêts et escomptes	359,928 21-$590,196 26	
Prêts sur demande	257,435 90	
Balances, Espèces et banques	83,916 06	
Chèques du Clearing-House, échange, billets et numéraire	169,747 61—	506,999 96
Total		$1,096,295 12

PASSIF.

Capital actions	$500,000 00	
Profits et pertes	63,853 75—$444,152 75	
Dû aux déposants		651,143 45
Total		$1,096,295 1

Je jure solennellement que l'état ci-dessus est conforme en vérité à mes connaissances et à ce qu'on m'a rapporté.

A. A. LELONG, Caissier.

ÉTAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.

Juré et signé cette cinquième quinzaine mois, de même jour de juillet, 1892.

EDG. S.E GUIMA, Notaire.

Nous, les soussignés, certifie nement pour ces présentes l'exposé complet dans les colonnes de la présente, signé comme ci-dessus et trouvé exact en comparaison.

JOSEPH LOMBARD,
P. TORRE,
Directeurs Français.

Dr PRICE'S Cream Baking Powder.

La seule Poudre de Crème de Tartre Pure.—Pas d'Ammoniaque; Pas d'Alun.

En usage dans des millions de familles—40 années d'épreuve.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 30 Sept. 1892.—Indications pour la Louisiane: Temps beau, accepté avec ou sans nuages; vents d'est au sud.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Parker Williams à Mlle Eliza Carter.
Louis Billet à Mlle Margaret Hazard.
Henry Dorsan à Mlle Louise M. Maestri.
Jacob Feitel à Mlle Catherine Chastin.
Walter Peters à Mlle Célestine Still.
Samuel Bemis à Mlle Jessie B. DePas.
John Peter Mack à Mlle Margaret F. Jansing.
Ben. R. Fobga à Mlle Mary Julian.

Naissances.

Mme George W. Scott, une fille.
Mme George Hoffmann, un garçon.
Mme Simon W. Rosen, un garçon.
Mme William D. Seymour, une fille.
Mme Charles W. Sutherland, une fille.
Mme Joseph Cohen, un garçon.
Mme Charles Friedmann, un garçon.
Mme Frank Mayronne, un garçon.
Mme L. G. W. Furnier, une fille.
Mme Jacob Stentz, un garçon.

Décès.

Sylvester Constant, 55 ans, 1229 rue St-Philippe.
Gaston Bodet, 20 ans, rue Dauphine et Dumaine.
Mme James B. Hennings, 70 ans, 26 rue Elysée.
William St-G. Beauvais, 31 ans, 546 rue Treize.
Mme Françoise Bonnecarre, 22 ans, 153 1/2 rue Bourgogne.
Mme Veuve Henriette Grothe, 52 ans, Grotes.
Henry Higgins, 72 ans, Shakspeare Almshouse.
Mme Veuve O. Turner, rue Chestnut et Olivier.
Mlle Mary Ryan, 64 ans, Shakspeare Almshouse.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

Cosmopolitan Building and Loan Association à J. Moian, deux terrains bornés par les rues Salomon, Napoléon, Toulouse et St-Pierre, $1,400.

A. Lousten à C. Colleu, un terrain borné par les rues Ste-Anne, Dauphine, Orléans et Bourgogne, $800.

F. Dubois à G. Hammer, deux terrains bornés par les rues Romaparts, St-Antoine, Bagatelle et St-Claude, $2,600.

Héritiers de Mme J. Koepke à P. Ellsardi, un terrain borné par les rues Espagne, Mandeville, Remparts et Bourgogne, $2,325.

J. Everett à E. Carry, un terrain borné par les rues Musique, Poète, Remparts et St-Claude, $700.

Mme B. Karcher et als. au Firemen's Building Association, cinq terrains bornés par les rues Force, Libérale, Havane et l'avenue de Londres, $5,000.

Mineure de B. Karcher à J. Karcher, deux terrains bornés comme les précédents, $23.

Metropolitan Club à J. Schoss, un terrain borné par les rues Royale, Montégut, Clouet et Dauphine, $2,400.

E. Landry à Mme J. Mann, un terrain borné par les rues Pris, Amélia, Prytania et Peniston, $5,500.

Mme G. Meriewailler au People's Homestead Association, un terrain borné par les rues Foucher, Constance, Aline et Laurel, $1,400.

People's Homestead Association à Mme J. Ward, un terrain borné par les rues Dauzat, Laurel, Constance et Troisième, $1,200.

Cour Civile de District.—

James Hegan contre F. McShane, pour faire accepter un titre de propriété.

Samuel S. Earl contre ses créanciers. Le demandeur dont l'actif est de $6,000 et le passif de $2,338, demande un délai de 18 mois pour payer ses dettes.

Le testament de Bernard Fellman a été déclaré valide. Il laisse tous ses biens à son épouse Anna Fellman.

Le testament de Mme Wilhelmina Lardner a aussi été déclaré valide. Mme Margaret Williamson, épouse de Martin Lauriger est sa légataire universelle.

Les Frères du Sacré Cœur contre le recorder des hypothèques, pour faire effacer certaines inscriptions de taxes. Jugement en faveur du demandeur.

Henry Lorens contre Charles Heyob pour se faire rembourser avec 5 0/0 d'intérêt une somme de $1,050 qui lui est dûe depuis le 11 décembre 1890. Jugement en faveur du demandeur.

James T. Stewart contre George W. Van Horn, procès pour $642 40 et demande de saisie.

La succession de Mme Mary Ann Paine et celle de E. Faire, épouse de Gaspard Palmisano sont ouvertes.

Cour Criminelle.—Section A.—

Juge Fergueson.—Doek Davis, le nègre accusé d'avoir assassiné sa femme, Eliza Davis, à Algar, le 5 décembre dernier, s'est déclaré coupable d'homicide. Il a été condamné à vingt ans de travaux forcés et à $2,000 d'amende.

Cour Criminelle et prison de paroisse.—

On se rappelle que mardi dernier le maire avait donné ordre au voyer L. W. Brown, de sommer M. Orloff, adjudicataire du contrat pour la construction de la nouvelle cour criminelle, de cesser immédiatement les travaux.

M. Brown a reçu la réponse suivante: "J'ai reçu votre lettre 27 du courant dans laquelle vous m'informez par ordre du maire, d'avoir à arrêter les travaux.

La raison donnée par ce dernier pour cette mesure est que je n'ai pas rempli les clauses du contrat. L'ordonnance pour la mise aux enchères du contrat disait que chaque offre devait être accompagnée d'un cautionnement de $100,000. Quand le comité s'est réuni, mon cautionnement a été accepté et j'ai été déclaré l'adjudicataire. A ce même meeting, les plans ont été approuvés par le comité et le voyer Harold, et on m'a informé que mon cautionnement étant satisfaisant, je n'aurais pas besoin d'en fournir d'autre.

L'article No 1 de l'ordonnance No 6,143 C. S., relative à la mise à exécution du contrat pour la construction d'une nouvelle cour criminelle et prison de paroisse, ainsi qu'il est spécifié dans l'ordonnance No 6,400 C. S., dit:

Le maire est autorisé à signer pardevant notaire, un contrat avec les adjudicataires, pour la construction d'une cour criminelle et prison de paroisse, à la condition que, comme garantie de leur bonne foi, lesdits adjudicataires fournissent un cautionnement de $100,000.

Vous voyez donc que le maire n'était pas autorisé à passer un contrat avec moi avant que je n'aie fourni le cautionnement.

Le comité l'ayant deux fois approuvé, le maire l'a trouvé suffisant et a signé le contrat.

L'ordonnance No 1,233, C. S., par laquelle mes plans étaient approuvés par le Conseil, ne spécifiait pas que je dusse fournir d'autre caution que celle spécifiée dans les ordonnances Nos 6,050 et 6,143 C. S.

A la connaissance, et avec le consentement des autorités de la ville, j'ai commencé l'exécution des termes de mon contrat, et des travaux considérables qui m'ont coûté de fortes sommes d'argent, ont été faits, lorsque la déclaration du maire m'a appris que mon offre n'avait pas été acceptée par la ville.

Le cautionnement fourni par moi a été déposé aux archives de la ville, et l'administrateur Shakspeare le regardait comme satisfaisant.

Vous même n'avez donné des instructions sur la façon dont les travaux devaient être conduits.

Mon avocat n'ayant appris que je m'étais conformé de toutes façons aux termes du contrat, je refuse d'arrêter les travaux, et je vous préviens que je considérerai la ville, les membres du Conseil et vous, le voyer, responsables de toute intervention illégale dans l'exécution des termes de mon contrat.

Les signataires de mon cautionnement sont tous des hommes responsables de Dallas, Tex., et je demande qu'une enquête soit faite sur leur solvabilité. Je vous préviens donc que je continuerai les travaux et que je ne céderai qu'à la loi ou à la violence dans l'exécution des termes du contrat."

Accident.—

Hier matin, vers 10 h. 15, Mme Frank Basile, qui demeure au No 76 de la rue Quartier, montait imprudemment un revolver placé sur la cheminée de sa chambre, quand un coup est parti et la balle a blessé au côté droit un nommé Jos Erico, qui se trouvait près d'elle. Elle a connu légèrement blessé au côté droit Sebastino Palestino, frère de Mme Basile.

A l'hôpital.—

Wm Green, un nègre de 29 ans, employé à réparer la voie du chemin de fer à Birdville, Lou., a été renversé par un char à main et blessé aux jambes. Il a été amené à l'hôpital.

Excursion au séminaire de Pontchatoula.

Le 3 septembre étant la date anniversaire de l'inauguration du séminaire fondé par les Bénédictins dans le voisinage de Pontchatoula, sur les bords de la rivière Natalbany, il avait été décidé que l'on y retournerait cette année, non seulement pour fêter l'anniversaire de cette fondation importante pour notre clergé, mais encore pour bénir la chapelle qui, depuis l'an dernier y a été adjointe.

Le Comité n'étant pas prêt à la date voulue pour que le voyage pût être entrepris, la date de l'excursion avait été remise au 29 septembre, et dans l'intervalle on avait pris grand intérêt aux progrès des préparatifs, beaucoup de personnes attendant avec impatience la date de cette excursion agréable entre toutes, non seulement à cause de la religion où elle a lieu mais par la façon dont on sont réglés et exécutés tous les détails.

Aussi y avait-il grand monde, hier matin, à la gare de l'Illinois Central au départ du train de 8 heures.

Des 7 heures 30, le clergé était déjà fort bien représenté, les femmes étaient en grand nombre, les hommes plus rares et quelques enfants étaient mêlés à cet assemblage d'excursionnistes qui en attendant le départ du train causaient gaiement, se promettant force plaisir, par cette belle journée où le soleil riait dans le ciel le plus pur.

Huit heures avaient sonné depuis quelques minutes et chacun dans le train avait déjà choisi son coin, lorsque la locomotive, haletante et comme prise de dévorer l'espace, a donné le coup de sifflet du départ, et le train s'est ébranlé.

Le trajet de la Nlle Orléans à la Pasne Manchac, est assez monotone pour celui qui le renouvelle; des plantations, des marais, des bois, et encore des bois toujours semblables, jusqu'à la Pasne, c'est-à-dire le but de la première étape.

Aussi, les excursionnistes enfumés et noircis par le charbon de la locomotive, descendent du train sans regret pour prendre passage à bord du petit steamer qui les y attend pour le voyage plus agréable sous le rapport de l'eau.

Des plaints sur le pont et une tente au-dessus de celui-ci, telle est la transformation qu'a subie pour la circonstance le petit bateau où tout le monde s'installe rapidement et commodément pour jouir de la vue qui pendant quelques heures va succéder à celle des bois toujours les mêmes et les yeux de tous ceux pour qui les beautés de la nature ont quelque attrait.

L'orchestre qui a été placé à l'arrière, exécute le "Hail Columbia", la machine fait entendre dans les flancs du bateau quelques sourds grondements, l'eau bouillonne à l'arrière, et au son de la musique *La Florine* glisse gracieusement sur la surface du lac.

Bientôt les trépidations de la machine et le murmure des conversations troublent seuls l'imposant silence de ces lieux et chaque tour d'hélice met de plus en plus vers le prieuré des Bénédictins.

En route, le Continental Quartette, composé de MM. J. A. Gershauser, J. Zimmerman, M. Federer et Geo. W. Doll, égaient par leurs chants les excursionnistes au nombre desquels se trouvent Sa Grâce Mgr l'Archevêque Janssens, Père Fallon, MM. W. Rogers, J. Keenan, Dr Gandin, Geo. McCune, C. Connors, G. Fitzpatrick, W. N. Barke, J. H. Byrnes, G. W. Young, J. J. McGinty, L. Granewald, M. et Mme Grehon, J. Gibbons, M. et Mme P. Gillen, Mlle Laura Schindler, M le Etha Granewald, M. Grimes, M. et Mme Pfister, etc., au total une centaine de personnes.

A l'entrée grandiose de la rivière Natalbany, un murmure d'admiration court sur toutes les lèvres, et de ce moment, on regarde avec avidité le littoral des deux rives qui défilent le long du bateau.

De chaque côté, c'est une haie de grandes arbres formant la bordure de bois impénétrables, magnolias enlacés par des lianes capricieuses, chênes séculaires dont le feuillage semble un fouillis de mousse grise, et autres arbres qui mêlent à leurs branches l'enchevêtrement de leur épaisse ramure, tandis qu'un pied, le palmier étend toutes grandes ses belles feuilles savamment plissées.

Toute cette végétation est baignée de soleil et de bienfaisantes senteurs d'en émanent; comme les excursionnistes, la nature semble être en fête.

Après mainte détours qui ont autant de levers de rideau sur le même décor, la "*Florine*" arrive à midi et demi au but de son voyage et ses passagers voient avec autant de plaisir que d'étonnement un nombreux rassemblement d'hommes et de femmes qui venus des villages voisins en habit de fête, sont groupés sur la rive et les acclament. Devant eux, au groupe des jeunes séminaristes et les professeurs du prieuré.

Pendant les préparatifs de débarquement, mouchoirs et chapeaux ne cessent de s'agiter et l'on échange des cris de bienvenue.

Tout le monde ayant mis pied à terre, la procession se forme, le clergé en tête, et en route pour le séminaire qui heureusement n'est pas très distant, car le soleil a une intensité qui commence vraiment à être plus de saison.

En arrivant, la première sensation de ceux qui l'on dernier avaient fait ce voyage, est l'étonnement, car non seulement de nombreuses améliorations les frappent en entrant dans la cour du prieuré, mais près de celui-ci s'est élevée depuis leur dernière visite une superbe chapelle.

Le premier soin de Mgr l'archevêque Janssens est d'en bénir l'extérieur, et se joignant au clergé, les excursionnistes en font processionnellement le tour, en chantant les litanies consacrés et Mgr Janssens officie, bénissant l'intérieur de l'édifice et terminant la cérémonie par la bénédiction des assistants après leur avoir prêché un éloquent sermon écouté au milieu du plus profond recueillement.

A la sortie de la chapelle, on a gagné le bois où devait avoir lieu le *barbecue*, auquel ont pris part tous les habitants du pays se trouvant au prieuré.

Au même moment, Handley ayant tiré un revolver de sa poche, Leonard arrêta à Walsh: "Prenez garde, il a un revolver." Handley dit alors à Walsh: "Je vais vous tuer." Walsh tira de sa poche un rasoir dont il frappa Handley et Coyle. Quand le témoin s'est réveillé, Walsh était à environ six pieds de lui et Ryan courait vers la rue Erato.

Il ignore ce que Walsh a fait du rasoir et où Coyle était à ce moment. Le témoin n'est jamais allé au milieu de la rue. Il n'avait pas de rasoir et ce n'est pas lui qui a blessé Coyle. Il n'avait pas de revolver sur lui et ne s'est pas approché de Handley après que ce dernier eut tombé. Handley était son ami.

Contre examen.—Walsh tenait son rasoir de la main droite, mais le témoin ne sait pas de quelle manière.

L'avocat Adams fait entrer Coyle et montrant la cicatrice qu'il a au cou, demande au témoin comment une telle blessure pouvait avoir été infligée d'un seul coup de rasoir, mais tenir la tête du blessé. Le témoin l'ignore.

Coyle a frappé le témoin à la poitrine et l'a renversé. Il s'est relevé dès qu'il a pu.

Il est tombé sur le dos et s'est relevé et ayant vu Handley tirer un revolver, il a crié à Coyle de prendre garde. Handley a alors dit à Walsh qu'il le tuerait.

Handley et Coyle essayaient de désarmer Walsh. Handley n'a pas tiré sur Walsh parce qu'il avait peur de blesser Coyle.

Ryan est venu après la chute de Handley sur le trottoir. Ryan a essayé d'arrêter le sang qui s'échappait de la blessure de Coyle. Le témoin n'avait pas de rasoir.

Quand ils apprirent que Handley était mort, ils revinrent sur les lieux. Le témoin est allé trouver l'agent Fordyce et s'est constitué prisonnier. Il croit que Wash a dit à Fordyce qu'il avait tué Handley en soi-défendant. Handley avait la main couverte de sang.

MICHAEL WALSH,

un des accusés est marié et a cinq enfants.

Le 26, il était chez lui, couché, quand vers 10 heures du matin, Leonard l'a réveillé et lui a dit de venir pour ce raccommoder, avec Coyle. Quand il rencontra Coyle et Handley rue Tchoupitoulas, près Erato, Leonard dit à Coyle, "Serrez-vous la main et soyez amis." Coyle répondit qu'il était prêt à le faire. Handley répondit: "Je vais vous tuer." Walsh tira de sa poche un rasoir dont il frappa Handley et Coyle. Quand le témoin s'est réveillé, Walsh était à environ six pieds de lui et Ryan courait vers la rue Erato.

Il ignore ce que Walsh a fait du rasoir et où Coyle était à ce moment. Le témoin n'est jamais allé au milieu de la rue. Il n'avait pas de rasoir et ce n'est pas lui qui a blessé Coyle. Il n'avait pas de revolver sur lui et ne s'est pas approché de Handley après que ce dernier eut tombé. Handley était son ami.

Contre examen.—Walsh tenait son rasoir de la main droite, mais le témoin ne sait pas de quelle manière.

L'avocat Adams fait entrer Coyle et montrant la cicatrice qu'il a au cou, demande au témoin comment une telle blessure pouvait avoir été infligée d'un seul coup de rasoir, mais tenir la tête du blessé. Le témoin l'ignore.

Coyle a frappé le témoin à la poitrine et l'a renversé. Il s'est relevé dès qu'il a pu.

Il est tombé sur le dos et s'est relevé et ayant vu Handley tirer un revolver, il a crié à Coyle de prendre garde. Handley a alors dit à Walsh qu'il le tuerait.

Handley et Coyle essayaient de désarmer Walsh. Handley n'a pas tiré sur Walsh parce qu'il avait peur de blesser Coyle.

Ryan est venu après la chute de Handley sur le trottoir. Ryan a essayé d'arrêter le sang qui s'échappait de la blessure de Coyle. Le témoin n'avait pas de rasoir.

Quand ils apprirent que Handley était mort, ils revinrent sur les lieux. Le témoin est allé trouver l'agent Fordyce et s'est constitué prisonnier. Il croit que Wash a dit à Fordyce qu'il avait tué Handley en soi-défendant. Handley avait la main couverte de sang.

MICHAEL WALSH,

un des accusés est marié et a cinq enfants.

Le 26, il était chez lui, couché, quand vers 10 heures du matin, Leonard l'a réveillé et lui a dit de venir pour ce raccommoder, avec Coyle. Quand il rencontra Coyle et Handley rue Tchoupitoulas, près Erato, Leonard dit à Coyle, "Serrez-vous la main et soyez amis." Coyle répondit qu'il était prêt à le faire. Handley répondit: "Je vais vous tuer," et le témoin, pour se défendre, tira un rasoir de sa poche et en frappa Handley.

Il jeta ensuite son arme. Quand Handley a tiré le revolver de sa poche, Walsh croyant qu'il allait le tuer. L'accusé connaît Handley depuis environ dix ans et Coyle environ dix-huit mois. L'accusé n'était pas armé d'un revolver.

Le Comité général était composé de MM. W. Young, J. P. Gibbons, Col. W. Byrnes, Otto Thomsen, J. J. McGinty.

Le Comité auquel était confiée la tâche toujours pénible et délicate de veiller au contrôle des entrées ténébreuses et au bon ordre en général se composait de MM. J. J. McGinty, Geo. W. Young et Geo. McCune, qui tous trois méritent éloges et remerciements pour la façon dont ils se sont acquittés de leur devoir.

Disons, en terminant, que Mgr Janssens s'est montré très satisfait de la façon dont est dirigé le séminaire, et qu'il fonda les plus grandes espérances sur cette institution qu'il sait être en mains habiles.

Depuis l'an dernier, on a construit une chapelle qui a permis l'agrandissement des dortoirs, les classes ont été meublées, des dépendances ont été construites, les bâtiments ont été peints.

Tout nous autorise donc à prévoir la prospérité de l'œuvre, ainsi du reste que l'augmentation du nombre des élèves dont vingt-quatre suivent les cours du séminaire.

Les portes de celui-ci sont ouvertes non seulement aux jeunes gens de la Louisiane qui se destinent à la prêtrise, mais aussi à ceux du Texas et du Mississippi.

AFFAIRE HANDLEY.

Audition des témoins.

L'audition des témoins dans l'affaire Handley a été reprise hier matin, à la Cour Criminelle, juge l'honorable Theo. John Manning, Geo. Jackson, Mme John Daffy, Lazarus Ingram et John Coyle.

Là s'est arrêtée l'audition des témoins à charge, et après un ajournement de quinze minutes, on a appelé les témoins à décharge: Mlle Ryan, Mme Ryan. On a appelé ensuite:

MLLE ADÈLE CONSTANDINIS,

qui demeure au coin des rues Tchoupitoulas et Erato. Elle ne connaît que Leonard. Le connaissait ni Coyle ni Handley, mais les a vus passer devant chez elle. Coyle était adossé à un bec de gaz et elle se trouvait à l'encoignure opposée. Ryan a rejoint Coyle qui reversa Leonard.

Handley tira un revolver de sa poche et vint Walsh qui le frappa. Handley alla s'appuyer contre le bec de gaz et tomba.

Quand le témoin est allé à l'encoignure où avait eu lieu la rixe, Handley était dans le ruisseau. Coyle était blessé. Walsh blessa Handley après que ce dernier l'eut visé avec son revolver.

Walsh, Ryan et Leonard prirent la fuite après avoir blessé Handley.

Contre examen.—Il y avait un attroupement sur la rue Erato; le témoin ne croit pas qu'il passait au moment du meurtre. N'a pas vu tomber le revolver de Handley. Coyle était penché sur Leonard, pensa-t-elle que celui-ci était à terre.

N'a pas vu Ryan essayer d'arrêter le sang s'échappant de la blessure de Coyle. Mme Ryan et sa fille étaient sur les lieux. Le témoin n'a vu M. Henriques quelques jours après le meurtre.

MME H. CONSTANDINE,

a entendu une conversation entre Handley, Mme Ryan, sa fille et Ryan avant le meurtre. Coyle était appuyé contre le bec de gaz.

GEO. CLARK

demeure au coin des rues Erato et Tchoupitoulas. Il se trouvait sur les lieux environ un quart d'heure après le meurtre. Il se trouvait dans un café, au coin des rues Erato et Constance. Est arrivé avant l'agent Fordyce. Le revolver se trouvait dans le ruisseau, à environ un pied de la main droite de Handley. Quelqu'un ramassa l'arme et la mit dans sa poche.

Le dos de la main de Handley était couvert de sang.

PAUL W. ROUSSEL

a entendu les dépositions des témoins, lors de l'examen préliminaire devant le premier recorder. Il ne se rappelle pas que l'avocat Henriques ait interrompu des témoins.

L'AVOCAT A. D. HENRIQUES

dit qu'il n'a pas interrompu Charles Ziegler lors de l'examen préliminaire.

Contre examen.—Se rappelle les dépositions des témoins. Il a examiné environ cent témoins depuis, et on a entendu neuf ou dix le jour même. A 4 h. 30 P. M. la cour ajourne à 7 heures.

A 7 h. 25, le juge Moise prend son siège et on interroge les accusés. Le premier est:

THOS LEONARD.

Il demeurait lors du meurtre au No 55 de la rue Erato, chez Mme Ryan. Il connaît Ryan depuis huit ans et Coyle depuis dix-neuf mois. Tous deux étaient chauffeurs.

Le 26 février, il était chez lui, dans la cuisine, quand Handley et Coyle sont venus le trouver. Il sortit avec Coyle, pour le voir en une conversation avec lui, il alla chercher son paletot et revint dans la rue Tchoupitoulas.

Coyle lui dit:

"Que faisiez-vous chez moi ce matin? Cherchiez-vous une bataille?"

Handley répondit pendant quelques instants, le témoin alla avec Walsh pour le persuader de redevenir ami avec Coyle.

Walsh est revenu avec lui et ils ont rencontré à l'encoignure, Mme Ryan, sa fille, Coyle et Handley. Coyle les quitta et alla rejoindre Leonard et Walsh. Leonard leur dit: "Serrez-vous la main et soyez amis," mais Coyle répondit non et après avoir insulté Walsh, il renversa Leonard d'un coup de poing.

Au même moment, Handley ayant tiré un revolver de sa poche, Leonard cria à Walsh: "Prenez garde, il a un revolver." Handley dit alors à Walsh: "Je vais vous tuer." Walsh tira de sa poche un rasoir dont il frappa Handley et Coyle. Quand le témoin s'est réveillé, Walsh était à environ six pieds de lui et Ryan courait vers la rue Erato.

Il ignore ce que Walsh a fait du rasoir et où Coyle était à ce moment. Le témoin n'est jamais allé au milieu de la rue. Il n'avait pas de rasoir et ce n'est pas lui qui a blessé Coyle. Il n'avait pas de revolver sur lui et ne s'est pas approché de Handley après que ce dernier eut tombé. Handley était son ami.

Contre examen.—Walsh tenait son rasoir de la main droite, mais le témoin ne sait pas de quelle manière.

L'avocat Adams fait entrer Coyle et montrant la cicatrice qu'il a au cou, demande au témoin comment une telle blessure pouvait avoir été infligée d'un seul coup de rasoir, mais tenir la tête du blessé. Le témoin l'ignore.

Coyle a frappé le témoin à la poitrine et l'a renversé. Il s'est relevé dès qu'il a pu.

Il est tombé sur le dos et s'est relevé et ayant vu Handley tirer un revolver, il a crié à Coyle de prendre garde. Handley a alors dit à Walsh qu'il le tuerait.

Handley et Coyle essayaient de désarmer Walsh. Handley n'a pas tiré sur Walsh parce qu'il avait peur de blesser Coyle.

Ryan est venu après la chute de Handley sur le trottoir. Ryan a essayé d'arrêter le sang qui s'échappait de la blessure de Coyle. Le témoin n'avait pas de rasoir.

Quand ils apprirent que Handley était mort, ils revinrent sur les lieux. Le témoin est allé trouver l'agent Fordyce et s'est constitué prisonnier. Il croit que Wash a dit à Fordyce qu'il avait tué Handley en soi-défendant. Handley avait la main couverte de sang.

MICHAEL WALSH,

un des accusés est marié et a cinq enfants.

Le 26, il était chez lui, couché, quand vers 10 heures du matin, Leonard l'a réveillé et lui a dit de venir pour ce raccommoder, avec Coyle. Quand il rencontra Coyle et Handley rue Tchoupitoulas, près Erato, Leonard dit à Coyle, "Serrez-vous la main et soyez amis." Coyle répondit qu'il était prêt à le faire. Handley répondit: "Je vais vous tuer," et le témoin, pour se défendre, tira un rasoir de sa poche et en frappa Handley.

Il jeta ensuite son arme. Quand Handley a tiré le revolver de sa poche, Walsh croyant qu'il allait le tuer. L'accusé connaît Handley depuis environ dix ans et Coyle environ dix-huit mois. L'accusé n'était pas armé d'un revolver.

Quatre coups de revolver furent tirés par Handley. Walsh était à environ six pieds de lui et Ryan courait vers la rue Erato.

Il ignore ce que Walsh a fait du rasoir et où Coyle était à ce moment. Le témoin n'est jamais allé au milieu de la rue. Il n'avait pas de rasoir et ce n'est pas lui qui a blessé Coyle. Il n'avait pas de revolver sur lui et ne s'est pas approché de Handley après que ce dernier eut tombé. Handley était son ami.

Contre examen.—Walsh tenait son rasoir de la main droite, mais le témoin ne sait pas de quelle manière.

L'avocat Adams fait entrer Coyle et montrant la cicatrice qu'il a au cou, demande au témoin comment une telle blessure pouvait avoir été infligée d'un seul coup de rasoir, mais tenir la tête du blessé. Le témoin l'ignore.

Coyle a frappé le témoin à la poitrine et l'a renversé. Il s'est relevé dès qu'il a pu.

Il est tombé sur le dos et s'est relevé et ayant vu Handley tirer un revolver, il a crié à Coyle de prendre garde. Handley a alors dit à Walsh qu'il le tuerait.

Handley et Coyle essayaient de désarmer Walsh. Handley n'a pas tiré sur Walsh parce qu'il avait peur de blesser Coyle.

Ryan est venu après la chute de Handley sur le trottoir. Ryan a essayé d'arrêter le sang qui s'échappait de la blessure de Coyle. Le témoin n'avait pas de rasoir.

Quand ils apprirent que Handley était mort, ils revinrent sur les lieux. Le témoin est allé trouver l'agent Fordyce et s'est constitué prisonnier. Il croit que Wash a dit à Fordyce qu'il avait tué Handley en soi-défendant. Handley avait la main couverte de sang.

MICHAEL WALSH,

un des accusés est marié et a cinq enfants.

Le 26, il était chez lui, couché, quand vers 10 heures du matin, Leonard l'a réveillé et lui a dit de venir pour ce raccommoder, avec Coyle. Quand il rencontra Coyle et Handley rue Tchoupitoulas, près Erato, Leonard dit à Coyle, "Serrez-vous la main et soyez amis." Coyle répondit qu'il était prêt à le faire. Handley répondit: "Je vais vous tuer," et le témoin, pour se défendre, tira un rasoir de sa poche et en frappa Handley.

Il jeta ensuite son arme. Quand Handley a tiré le revolver de sa poche, Walsh croyant qu'il allait le tuer. L'accusé connaît Handley depuis environ dix ans et Coyle environ dix-huit mois. L'accusé n'était pas armé d'un revolver.

Quatre coups de revolver furent tirés par Handley. Walsh était à environ six pieds de lui et Ryan courait vers la rue Erato.

Il ignore ce que Walsh a fait du rasoir et où Coyle était à ce moment. Le témoin n'est jamais allé au milieu de la rue. Il n'avait pas de rasoir et ce n'est pas lui qui a blessé Coyle. Il n'avait pas de revolver sur lui et ne s'est pas approché de Handley après que ce dernier eut tombé. Handley était son ami.

Contre examen.—Walsh tenait son rasoir de la main droite, mais le témoin ne sait pas de quelle manière.

L'avocat Adams fait entr